HAL
open science

DANTE - Laboratoire droit des affaires et nouvelles technologies

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. DANTE - Laboratoire droit des affaires et nouvelles technologies. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02033159

HAL Id: hceres-02033159

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033159v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)

JE 2383

de l'Université de Versailles-Saint-Quentin

Mars 2009

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)

JE 2383

de l'Université de Versailles-Saint-Quentin

Le Président de l'AERES	Section des unités de recherche
	Le Directeur
Jean-François Dhainaut	**Pierre Glorieux**

mars 2009

Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)

Label demandé : JE

N° si renouvellement : JE 2383

Nom du directeur : Mme Valérie-Laure BENABOU

Université ou école principale :

Université de Versailles-Saint-Quentin

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

20 novembre 2008

Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Jacques CHEVALLIER, Université Panthéon-Assas, Paris 2

Experts :

M. Jacques COMMAILLE, École Normale Supérieure de Cachan

Mme Frédérique COULÉE, Université d'Orléans

M. Jacques GERSTLÉ, Université Panthéon-Sorbonne, Paris 1

M. Jean-Claude HALLOUIN, Université de Poitiers

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Sabine ROZIER, représentant le CNU

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre MULLER

M. Rostane MEHDI

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Gérard CAUDAL, Vice-Président du Conseil scientifique, Université de Versailles-Saint-Quentin

Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

Rassemblant l'ensemble des enseignants de droit privé (avec seulement la participation de deux historiens du droit) de l'UVSQ, DANTE comporte neuf professeurs (dont trois extérieurs), seize maîtres de conférences (dont deux extérieurs) et trois PAST (dont un extérieur), soit près de trente enseignants permanents. Cette équipe enseignante est caractérisée par une importante mobilité : si les départs pour d'autres Universités ont bien été compensés par des arrivées, ce turnover entraîne une inflexion permanente des thèmes de recherche. Par ailleurs treize ATER, un allocataire-moniteur et quarante-sept doctorants sont rattachés à l'équipe.

A côté du groupe de ceux que DANTE nomme les "chercheurs-professionnels", le laboratoire fait figurer vingt-sept "professionnels-chercheurs" qui, pour l'essentiel, proviennent de cabinets d'avocats.

Ainsi présentée, l'équipe paraît à la fois pléthorique et hétérogène : même si l'apport des professionnels est utile, leur degré d'implication dans les activités de recherche et dans la vie du laboratoire est par essence même limité. Quant au nombre très important de doctorants, il contraste avec le faible nombre des thèses soutenues (huit depuis 2004)

Le nombre de publications est important et témoigne du dynamisme des membres du laboratoire dans leur domaine de spécialité, même si l'on dénombre 6 non publiants sur 25.

2 • Déroulement de l'évaluation

Après la présentation de l'équipe, de son évolution et de ses projets (en l'absence de la directrice retenue par d'autres obligations), une discussion générale s'est engagée entre le comité et les membres présents. A la suite de cette discussion, un échange a eu lieu avec les quelques doctorants présents, en dehors de la présence des enseignants-chercheurs.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

A l'instar des autres équipes de l'UFR, DANTE se présente comme une équipe "généraliste", qui rassemble l'ensemble des enseignants de droit privé. L'incontestable dynamisme dont il a fait preuve au cours du précédent contrat a été illustré par la construction de projets collectifs (deux colloques en moyenne par an, trois contrats de recherche dont deux avec l'ANR, trois ouvrages collectifs) et par le nombre important de publications individuelles (ces publications étant pourtant de dimension et d'ambition très inégales).

Sans doute, le bilan des recherches entreprises dans le cadre des quatre axes qui avaient été retenus au départ est contrasté et des inflexions non négligeables ont été opérées, en fonction notamment des changements survenus dans la composition de l'équipe enseignante : ces inflexions n'ont cependant pas compromis le dynamisme de l'unité, l'amenant au contraire à s'investir dans des domaines, tels que celui de l'arbitrage, dans lesquels elle pouvait, en s'appuyant sur les compétence de ses membres, prétendre occuper un créneau scientifique spécifique.

Les moyens administratifs de DANTE sont, en l'état, réduits : un seul ITA est affecté à l'équipe (y consacrant seulement 20 % de son temps) ; un ingénieur de recherche devrait venir renforcer l'équipe en janvier 2009. Compte tenu de l'insuffisance des dotations universitaires, DANTE s'est lancé, avec résolution, dans la quête de nouvelles sources de financement — contrats de recherche mais aussi financements privés (une fondation d'entreprise est en voie de constitution).

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Pour l'avenir, DANTE a réorienté ses axes de recherche autour de quatre thèmes :

* "Droit et technique" entend s'interroger sur la relation que le droit entretient à la technique, à partir de trois terrains d'investigation (la dématérialisation et les univers virtuels, la relation entre dommage et technique, l'organisation juridique du partage des ressources)
* "Contrats et marchés" s'inscrit dans le prolongement des recherches antérieures de l'unité : s'appuyant sur un master Recherche, il devrait être alimenté par un flux régulier de thèses.
* "Attractivité du droit des affaires" doit fédérer un ensemble de recherches à partir d'une question transversale : le regroupement apparaît cependant assez artificiel.
* "L'arbitrage", qui s'appuie sur un master professionnel, doit être plus que jamais au centre des recherches, compte tenu de la spécialité acquise en ce domaine par plusieurs des membres de l'équipe et des réseaux de contact dont ils disposent.

Les recherches entreprises dans le cadre de ces axes doivent éviter le risque d'une juxtaposition en étant sous-tendues par un fil conducteur commun : il s'agira de s'interroger sur "l'efficacité d'un droit tourné vers l'individu (le droit privé) face aux nouveaux défis collectifs" — question qui apparaît en effet pertinente. Le souci de transversalité se traduira par ailleurs par la mise sur pied de projets communs (participation à un projet d'Institut du patrimoine, participation à une réflexion sur "les entreprises innovantes", réflexion portant sur les "concepts émergents du droit privé").

5 • Analyse de la vie de l'unité

Si les équipes constituées autour des différents axes disposent d'une assez grande autonomie, des conférences sont organisées régulièrement en vue de créer un espace d'échange et de discussion entre tous les membres de l'équipe. Ces conférences permettent aussi d'associer les doctorants, qui paraissent fortement impliqués dans la vie du laboratoire et concernés par son avenir, aux réflexions collectives : le centre de documentation constitue pour eux le lieu où ils se retrouvent et où ils peuvent discuter de l'état d'avancement de leurs recherches.

6 • Conclusions

— Points forts :

- En dépit de certains handicaps (mobilité importante des enseignants, déménagements successifs, faiblesse des moyens administratifs et financiers...), DANTE est parvenu à structurer la recherche en droit privé à l'UVSQ, en mobilisant l'ensemble des enseignants concernés autour de projets collectifs et de thèmes porteurs (concurrence, nouvelles technologies, arbitrage). S'appuyant sur les spécialités de ses membres, il entend en tirer parti pour s'assurer une implantation spécifique dans le champ scientifique. L'obtention de contrats de recherche, provenant notamment de l'ANR, et la visibilité qu'il a d'ores et déjà acquise dans le domaine de l'arbitrage tendent à montrer que cet objectif est en passe d'être atteint.

— Points à améliorer :

- Quelques points faibles cependant subsistent. D'abord, il convient d'espérer que cet effort extrêmement méritoire de structuration, entrepris avec un grand dynamisme dans une Université de taille moyenne et dans un milieu où la recherche individuelle prédomine, ne sera pas compromis par une trop grande instabilité de l'équipe enseignante.

— Recommandations :

- Le nombre des thèses soutenues est encore réduit, au regard des doctorants rattachés à l'équipe, mais cet écart devrait, semble-t-il, être bientôt réduit.
- Enfin, le renforcement de l'encadrement administratif apparaît comme une condition du développement futur de l'équipe.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A+

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LA PRESIDENCE

Versailles, le 26 mars 2009

La Présidente de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Affaire suivie par :
Monique COHEN
Tél. 01 39 25 78 41
Fax. 01 39 25 78 94
Mél. : monique.cohen@uvsq.fr
Réf : SF/MC/DB/DREDVal 09-109

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche à l'AERES

Objet : Evaluation JE 2383 – Laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)

Monsieur,

Ayant pris connaissance du rapport d'évaluation de l'AERES communiqué le 19 mars 2009 concernant le laboratoire Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE), je vous adresse ci-dessous les commentaires du professeur Valérie-Laure Bénabou, directrice de cette unité de recherche et du professeur Gérard Caudal, vice-président du conseil scientifique à l'UVSQ :

➢ **Commentaires de la directrice du laboratoire :**

La directrice du laboratoire DANTE considère que l'évaluation de l'AERES présente une image globalement fidèle du laboratoire de recherche mettant en lumière le dynamisme des chercheurs qui y sont intégrés en dépit de la faiblesse des moyens attribués. Par conséquent, les deux observations qui suivent ne remettent nullement en cause les conclusions de cette évaluation.

Soulignant le caractère généraliste du laboratoire, il apparaît que l'AERES ne met cependant pas en avant la spécificité des thématiques de recherche du laboratoire qui historiquement s'est construit autour du tandem « droit des affaires/droit des nouvelles technologies » comme en atteste d'ailleurs l'acronyme de sa dénomination. C'est en effet sur ces thématiques que le laboratoire a été retenu sur des contrats de recherche qui ont contribué à son financement. Par conséquent, le caractère œcuménique du laboratoire ne doit pas masquer ses orientations majeures auxquelles s'ajoutent des branches nouvelles.

Par ailleurs, il convient de mentionner que l'encouragement à accroître le nombre de thèses soutenues figurant dans le rapport a d'ores et déjà été suivi d'effet puisque deux thèses ont été soutenues dans le cadre du laboratoire depuis le passage de l'AERES.

➢ **Commentaire de l'UVSQ :**

L'unité de recherche DANTE, seul laboratoire de l'UVSQ en droit privé, joue un rôle irremplaçable pour l'adossement recherche des formations de l'UVSQ de cette discipline, et en particulier toutes les spécialités de la mention de master « droit privé et carrières judiciaires ». Cette situation irremplaçable, ainsi que le fort dynamisme de l'équipe souligné par le rapport, justifient pleinement le soutien de l'UVSQ à ce laboratoire.
Le fort turnover des enseignants-chercheurs mentionné par les experts de l'AERES s'accompagne d'un « solde migratoire » extrêmement positif puisque, pour le contrat quadriennal en cours, les six départs d'enseignants-chercheurs ont été compensés par onze arrivées, comme indiqué dans le bilan de l'unité de recherche. Cette situation est liée à l'essor des effectifs étudiants, en rapport avec la bonne réputation de la faculté de droit de l'UVSQ.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma respectueuse considération.

Sylvie FAUCHEUX
Professeur des Universités

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES - ST-QUENTIN-EN-Y.